

CHAPITRE 6

Le développement durable n'existe pas. Société mondiale du risque et mesurabilité

Reiner Keller

Introduction : un signifiant vide

En faisant usage de l'expression « développement durable », il n'est pas évident que nous parlions tous de la même chose. Peut-être faudrait-il parler ici d'un concept passe-partout, ou plutôt, en adoptant des termes plus scientifiques – comme pour les grandes idées humaines de liberté, d'égalité, de solidarité – d'un « signifiant vide » constitué de signifiés différents selon le contexte de son usage ? Du fait de son institutionnalisation et de son intégration sociale, ce constat s'est progressivement trouvé renforcé. Au début dominait une vision politique honorable, ayant pour objectif de concilier les besoins légitimes de croissance économique des pays « en voie de développement » afin de sortir leurs populations de la misère, avec les limites écologiques que l'expérience de la croissance dans les pays occidentaux riches avait révélées. Pour reprendre les termes du sociologue Charles W. Mills, il s'agit de la mise en circulation d'un nouveau « vocabulaire des motivations » : c'était le moment de la création d'un nouveau « méta-récit » – une vision mondiale et consensuelle d'une nouvelle maîtrise du futur. Dans le même ordre d'idées, Edwin Zaccaï¹ parle de « d'idéologie du xx^e siècle ». Le rapport Brundtland, intitulé *Our Common Future* et paru en français au Canada en 1988, ainsi que la conférence de Rio en 1992 ont déclenché ce débat mondial sur la durabilité économique, sociale et écologique. L'émergence de l'idée directrice de durabilité a produit des effets divers selon les pays et selon les contextes. C'est un phénomène qui ne suscite aucune surprise puisque ce débat s'inscrit toujours dans des contextes socioculturels et institutionnels nationaux. En voici deux exemples :

1. Edwin Zaccaï, « Développement durable : l'idéologie du xx^e siècle », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, n° 14, 2009, p. 62-65.

(1) En France, la vision du développement durable a pris naissance dans les années 1990 dans un contexte politique et socioculturel où la mobilisation écologiste ou environnementaliste des citoyens et de la société civile n'était pas importante. Ajoutons qu'au départ, il y avait une controverse sur la traduction française de la notion de « *sustainability* ». Les ONG et les verts privilégiaient le terme de « développement soutenable » à cause de sa connotation éthico-morale. Parallèlement, l'idée d'un « développement viable » ou d'un « écodéveloppement » était également répandue (formulée par Ignacio Sachs dès 1972). Mais très vite, l'usage du label « développement durable » réussit à s'imposer. Sans doute, cette notion était plus adaptée au rationalisme scientifique de la culture française et au consensus bien établi des grands acteurs de l'environnement. Ce consensus s'appuie sur l'opinion selon laquelle il serait possible d'arriver à une politique et à une économie respectueuses de la nature, sans transformations profondes de l'orientation économique actuelle, et ce, grâce au progrès scientifique. Déjà en 1990, le Plan national pour l'environnement proposait une réforme des structures institutionnelles de protection de l'environnement, annoncée sous le sigle du développement durable. Celle-ci n'a d'ailleurs pas été réalisée. À cette époque existait une sorte de consensus des élites françaises qui voyaient les « vrais problèmes » ailleurs. L'État et les entreprises utilisaient la notion de développement durable à l'appui de leur (modeste) engagement écologique déjà existant, sans lui donner plus de valeur. Toute politique environnementale devint donc rapidement « politique du développement durable ». À cette politique s'ajouta plus tard, à partir de 1995, la lutte contre l'exclusion sociale. Parallèlement, la notion de durabilité fut considérée par d'autres acteurs sociaux (des associations et même des personnages jouissant d'une grande réputation) comme une chance, une potentialité pour enfin initier une prise de conscience plus globale et plus visionnaire de la problématique écologique au sein de l'État et de la société française. Ces deux courants permettaient bien sûr une adaptation à la française, c'est-à-dire une mobilisation du haut vers le bas. Ceci explique la rapidité de la mise en place de dispositifs institutionnels concernant le développement durable : la création de la Commission française du développement durable, l'association Dossiers et débats pour le développement durable, le Comité 21, etc. Concrètement, il est à souligner que, débarrassé de toute rhétorique politique, le développement durable s'est appuyé très rapidement sur cette approche assez connue en France depuis les années 1970 : développer l'efficacité de l'exploitation des ressources naturelles en vue de garantir l'indépendance de la nation française.

(1) En France, la vision du développement durable a pris naissance dans les années 1990 dans un contexte politique et socioculturel où la mobilisation écologiste ou environnementaliste des citoyens et de la société civile n'était pas importante. Ajoutons qu'au départ, il y avait une controverse sur la traduction française de la notion de « *sustainability* ». Les ONG et les verts privilégiaient le terme de « développement soutenable » à cause de sa connotation éthico-morale. Parallèlement, l'idée d'un « développement viable » ou d'un « écodéveloppement » était également répandue (formulée par Ignacio Sachs dès 1972). Mais très vite, l'usage du label « développement durable » réussit à s'imposer. Sans doute, cette notion était plus adaptée au rationalisme scientifique de la culture française et au consensus bien établi des grands acteurs de l'environnement. Ce consensus s'appuie sur l'opinion selon laquelle il serait possible d'arriver à une politique et à une économie respectueuses de la nature, sans transformations profondes de l'orientation économique actuelle, et ce, grâce au progrès scientifique. Déjà en 1990, le Plan national pour l'environnement proposait une réforme des structures institutionnelles de protection de l'environnement, annoncée sous le sigle du développement durable. Celle-ci n'a d'ailleurs pas été réalisée. À cette époque existait une sorte de consensus des élites françaises qui voyaient les « vrais problèmes » ailleurs. L'État et les entreprises utilisaient la notion de développement durable à l'appui de leur (modeste) engagement écologique déjà existant, sans lui donner plus de valeur. Toute politique environnementale devint donc rapidement « politique du développement durable ». À cette politique s'ajouta plus tard, à partir de 1995, la lutte contre l'exclusion sociale. Parallèlement, la notion de durabilité fut considérée par d'autres acteurs sociaux (des associations et même des personnages jouissant d'une grande réputation) comme une chance, une potentialité pour enfin initier une prise de conscience plus globale et plus visionnaire de la problématique écologique au sein de l'État et de la société française. Ces deux courants permettaient bien sûr une adaptation à la française, c'est-à-dire une mobilisation du haut vers le bas. Ceci explique la rapidité de la mise en place de dispositifs institutionnels concernant le développement durable : la création de la Commission française du développement durable, l'association Dossiers et débats pour le développement durable, le Comité 21, etc. Concrètement, il est à souligner que, débarrassé de toute rhétorique politique, le développement durable s'est appuyé très rapidement sur cette approche assez connue en France depuis les années 1970 : développer l'efficacité de l'exploitation des ressources naturelles en vue de garantir l'indépendance de la nation française.

Un bilan actuel des expériences françaises est ainsi formulé :

En définitive, le développement durable réinterprète quantité de thèmes présents dans l'environnementalisme : la mobilisation de tous, l'appel à de nouvelles valeurs, la recherche de convergence entre objectifs sociaux et environnementaux ou, plus prosaïquement, la protection du cadre de vie. Mais il prend à son compte du même coup le hiatus entre rhétorique du changement et modestie des objectifs atteints. Devenu largement consensuel, il peut prêter le flanc à une dénonciation envers une relative superficialité, voire un discours légitimant la poursuite des activités dont les effets néfastes sur l'environnement resteraient en pratique peu modifiés².

(2) Puisque la situation en RFA sera approfondie ultérieurement (*voir la deuxième partie*), il suffit de présenter ici quelques éléments caractéristiques. En ce qui concerne la réception de la notion de développement durable, le contexte allemand est très différent du contexte français. Le mouvement écologiste étant influent dans les années 1980, le parti des Verts a donc connu à cette époque un large succès électoral. De très grandes manifestations et mobilisations de citoyens s'organisaient dans le pays contre le complexe étatico-économique et pour la cause écologique. Alors qu'en France, la panique post-Tchernobyl des Allemands était objet de moquerie, elle allait servir en RFA d'argument fort pour légitimer la critique écologique du mode de production et de consommation. Au commencement, l'idée de développement durable était donc employée en guise de contre-argument ou de tranquillisant par le gouvernement, défendant le *statu quo* suivant : « Oui, la cause écologique est importante, mais l'économie et les conditions de vie de la population le sont tout autant. » Il se révélait alors indispensable de trouver un équilibre à long terme entre les domaines économique, social et écologique. Ainsi, les politiques environnementales en cours ont été rapidement rassemblées sous le sigle D.D. (développement durable)³. En revanche, les mouvements sociaux se montraient assez critiques et hésitants face à cette vision du développement durable, justement à cause de l'absence d'aspect protestataire de la mobilisation, qui elle-même était à l'origine du succès

2. Edwin Zaccai, « Développement durable : l'idéologie du XXI^e siècle », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, 14, p. 65, 2009. Pour une présentation plus détaillée, voir les trois références suivantes de Reiner Keller : *Medienselektivität und Umweltberichterstattung in der Bundesrepublik Deutschland*, MPS-Texte 1/95, Munich, MPS, 1995 ; « Ökologischer Generationenvertrag. Neuere Entwicklungen in der französischen Umweltdiskussion », *Lendemains. Zeitschrift für vergleichende Frankreichforschung*, vol. 21, n° 82/83, 1996a, p. 249-273 ; *Environmental Sustainability and Institutional Innovation in France. Landscape Study. Report to the Commission of the European Communities*, BR 838/4-1, MPS-Texte 1/96. Munich, MPS, 1996b.

3. Pour la question des déchets, voir : Reiner Keller, Müll – *Die gesellschaftliche Konstruktion des Wertvollen. Öffentliche Diskussionen über Abfall in Deutschland und Frankreich*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1998.

du mouvement écologique durant les années précédentes. On voyait ainsi dans les nouvelles approches du développement durable une notion idéologique visant à affaiblir le mouvement écologique et, par-là, à sous-estimer l'urgence des problèmes environnementaux. En somme, la « mise en œuvre » des infrastructures du développement durable et de l'Agenda 21 était loin d'atteindre une vitesse semblable à celle du contexte français. Mais au milieu des années 1990, la conjoncture s'est transformée, les problèmes financiers et sociaux à la suite de la réunification allemande sont devenus de plus en plus dramatiques, la question de l'environnement a disparu des agendas publics, médiatiques et politiques. C'est le développement durable qui constitue alors un programme adéquat et qui permet de s'occuper des questions environnementales au sein même des infrastructures politiques et administratives de la RFA sur le plan local, régional et national. Ce processus responsable d'un nouveau statut du développement durable – un obstacle qui se transformait en une chance – était également soutenu par des générations d'anciens militants qui prenaient peu à peu de l'importance partout dans le monde du travail, aussi bien dans les entreprises, les universités et le monde scientifique que dans les administrations publiques. La notion de développement durable a, sans aucun doute, nourri de nombreux espoirs.

Comme l'illustrent nos deux exemples, le français et l'allemand, le concept de développement durable recouvre des expériences et des processus bien différents – liés aux contextes politiques et socioculturels de leur réception – qui dépassent largement sa définition classique. De ce fait, il convient d'éviter la juxtaposition d'un simple « pour » ou « contre ». Avant d'aborder les problématiques du risque et de la mesurabilité du développement durable, analysons de plus près la situation actuelle en RFA.

Le conflit des interprétations : expériences allemandes

Aussi bien sur le plan local que national, l'Allemagne hésite devant la notion de durabilité⁴. Dans le cadre de la discussion sur l'environnement, cette hésitation est fondée sur trois raisons : premièrement, l'idée directrice de durabilité fait son apparition devant un public qui a déjà accepté la légitimité de la protection de l'environnement et la mise en place de dispositifs concrets depuis longtemps ; deuxièmement, la réunification, le chômage généralisé et le débat sur la puissance menacée de l'économie allemande excluent l'environnement de l'agenda public ; troisièmement, les grandes associations écologistes ne voient pas d'avantages à se mobiliser autour de la notion de durabilité. « Et alors ? » Telle est la réaction que

4. Reiner Keller, « Le développement durable dans la société du risque », *Géographica Helvetica*, n° 2, 1999, p. 81-89.

suscite non seulement la lassitude sur les questions « vertes », mais aussi une part de bonne conscience à cause de ce qui est déjà réalisé. Cette attitude a été renforcée par l'action du gouvernement fédéral qui allait fixer très vite l'étiquette de « durabilité » sur toutes ses mesures de protection de l'environnement. Ainsi, le véritable effet et les nécessités d'action introduites par la notion de durabilité (au début, les questions de durabilité étaient intégrées au service des relations internationales du ministère de l'Environnement) prennent place sur la scène internationale, elle-même préoccupée par les problèmes mondiaux liés au climat et au développement des pays émergents.

À l'échelle nationale, le gouvernement réunit toute sa politique de l'environnement sous l'étiquette de durabilité. Les entreprises adoptèrent rapidement ce concept dans leur discours et présentèrent leurs actions comme une contribution globale au développement durable. Dans le cadre de plusieurs études directrices qui rencontraient une certaine résonance publique, une multitude d'experts politiques, administratifs et scientifiques essayaient de préciser la notion⁵. L'idée de durabilité fut alors reconnue peu à peu, dans la deuxième moitié des années 1990, comme un instrument favorable à la poursuite de la cause écologique au sein des infrastructures établies dans le secteur public, la société civile ou le monde économique, et, bien sûr, pour la conciliation de ces trois champs sociaux d'action. Bien que le nombre d'acteurs et la résonance publique de telles actions soient modestes, elles concernent quand même certains types d'acteurs exerçant dans les domaines administratif, politique, religieux, écologique et, rarement, économique. Des rencontres organisées offrent aux acteurs locaux l'occasion de faire connaissance et d'entretenir des relations. Les discussions menées incitent à prendre des mesures concrètes pour la protection de l'environnement, sans aller très loin. Ainsi, la notion de développement durable fonctionnait justement comme la matrice d'un rassemblement d'acteurs sociaux venant de différents secteurs de la société allemande, en créant des expériences, des infrastructures et des dispositifs nouveaux entre des secteurs sociaux hétérogènes. C'était justement ce qu'on espérait voir apparaître depuis le début.

Quinze ans plus tard, le bilan est décevant. Le Wuppertal Institut, en qualité d'ONG, publie son résumé du programme d'un *Zukunftsfähiges*

5. Notons par exemple les enquêtes de l'Office fédéral de l'environnement (*Umweltbundesamt*), du Haut Conseil pour les questions de l'environnement (*Sachverständigenrat für Umweltfragen*) ou des commissions de l'Assemblée nationale (*Enquête-Kommissionen des Deutschen Bundestages*). Déjà en 1992, l'association catholique d'aide au tiers-monde Misereor et l'association écologique Bund demandèrent au Wuppertal-Institut für Klima, Umwelt, Energie de mener des études sur les conditions et stratégies d'une Allemagne durable. L'étude parut en 1996 sous le titre « *Zukunftsfähiges Deutschland* » et suscita l'intérêt d'un vaste public. Voir : Bund et Misereor (dir.), *Zukunftsfähiges Deutschland*, Basel, Birkhäuser, 1996.

Deutschland (Allemagne soutenable) depuis 1996 : il n'y a pas de changements profonds. « Que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, le changement vers une politique de la durabilité n'est pas encore effectif. [...] La vision de la durabilité est assimilée et domestiquée comme une dimension qui vient s'ajouter à nos autres stratégies économiques et politiques⁶. » Le Wuppertal Institut considère qu'il n'y a pas de différence entre une politique du développement durable et la décroissance. Pour eux, seule cette dernière constituerait la « vraie » et indispensable réalisation du développement durable.

Parallèlement, le ministère de l'Économie tient la prospérité économique pour un indicateur de durabilité. Dans la crise économique actuelle, le ministère met en garde la population allemande : il considère que ce serait une erreur de tirer un bilan écologique positif de la crise, justement parce que la prospérité économique doit être la condition *sine qua non* de toute mesure pour la protection de l'environnement. Une économie en bonne croissance est ainsi considérée comme le fondement nécessaire pour les « trois piliers du développement durable » : performance économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement.

Le gouvernement allemand publie en 2008 un bilan d'étape provisoire sur l'avancement du développement durable en RFA : « l'idée directrice du développement durable est le fil conducteur de transition vers le *xxi^e* siècle. » Les objectifs visés par cette approche sont les suivants : l'équité entre les générations, la qualité de vie, la solidarité sociale et la responsabilité internationale. Le bilan est mitigé. D'un côté, on enregistre des progrès énormes dans la protection du climat, la prolifération des énergies vertes et la réduction des dettes de l'État et de l'autre, on note des déficits considérables dans le secteur de l'éducation, la mobilité et le salaire des femmes.

Le Wuppertal Institut accorde une priorité à l'écologie-environnement qu'il estime être la base de toute action. Le gouvernement, quant à lui, invite à prendre en compte les « trois piliers » auxquels il accorde une importance équivalente : il est question ici d'établir un équilibre entre les aspects économique, social et environnemental. Il existe encore d'autres interprétations importantes du développement durable dans le contexte allemand⁷.

Des recherches sociologiques sur les processus réalisés et leurs résultats considèrent le développement durable comme « la quadrature du

6. Wuppertal Institut et BUND, *Brot für die Welt. Zukunftsfähiges Deutschland in einer globalisierten Welt: Ein Anstoß zur gesellschaftlichen Debatte*. Frankfurt, Main : Fischer, 2008.

7. Voir notamment : Ortwin Renn et al., *Leitbild Nachhaltigkeit: Eine normativ-funktionale Konzeption und ihre Umsetzung*, Wiesbaden, VS-Verlag, 2007 ; et Armin Grunewald et Jürgen Kopfmüller, *Nachhaltigkeit*, Frankfurt, Main Campus, 2006.

cercle»⁸. Nous citons : « L'Agenda 21 nécessite un changement spécifique profond, englobant le plus rapidement possible des “modes de consommation de la part de l'industrie, de l'État, du commerce et des individus”. Il n'y a aucun doute sur la sagesse et l'utilité de ce but. Mais la question du “si” et du “comment” un tel changement peut être réalisé demeure objet de beaucoup de doutes, surtout du point de vue des sciences sociales. [...] Vu les difficultés énormes, le bilan positif est loin d'être considérable. »

Du point de vue sociologique, les expériences allemandes dans les années 1990-2009 peuvent être résumées de la manière suivante :

- Il n'y pas d'unanimité sur la définition du développement durable. Au contraire, il existe un conflit d'interprétation important entre les deux pôles de « l'environnement d'abord » et de « l'économie d'abord ».
- Jusqu'alors, les activités publiques se sont consacrées à l'éducation de la conscience écologique du consommateur et de ses pratiques de consommation comme moteur du changement. Le bilan général qui s'en dégage est celui d'un échec total (même si la consommation d'écoproduits a augmenté).
- Les stratégies des Agenda 21 locaux ont donné des résultats très faibles non pas seulement sur le plan des mesures, mais aussi sur celui de l'impact politique et public.
- Le développement durable a déplacé le problème d'environnement des arènes politiques pour le confier à la société civile (les administrations, les entreprises, la science, les associations de citoyens), au sein de laquelle les acteurs n'arrivent pas à trouver de consensus, ou bien les résultats des accords trouvés sur des questions semblent très restreints.
- Malgré les dialogues menés au sein des sciences et organisations ou entreprises, ainsi que leurs tentatives « d'initier quelque chose » sur la base du développement durable, comme des innovations technologiques ou le « management de transition » (*change management*), la dernière décennie a livré une croissance générale de la consommation des ressources naturelles, même là où l'efficacité technologique connaissait des progrès.

Tout compte fait, et à l'exception de la question du climat, l'environnement ne figure plus à l'agenda des médias et des urgences politiques. Selon les analyses sociologiques, la complexité de nos sociétés modernes, leur faiblesse de décision politique affirmée et leur dynamique économique capitaliste (c'est-à-dire croissance économique, production permanente de nouveaux « besoins » et vente des produits censés les satisfaire) constituent des facteurs contre-productifs pour la stratégie du développement durable.

8. Hellmuth Lange (dir.), *Nachhaltigkeit als radikaler Wandel. Die Quadratur des Kreises?* Wiesbaden, VS-Verlag, 2008.

Il n'y a pas de développement durable

Devant cette esquisse rapide de la situation actuelle en Allemagne, nous essayerons de démontrer, dans les lignes qui suivent, que de tels bilans « pessimistes » sont le fruit d'une situation paradoxale au cœur même du projet de durabilité. Disons brièvement qu'il n'y a pas de développement durable et il n'y en aura jamais pour l'humanité. Pour étayer ce constat, nous nous référerons surtout aux éléments de nos propres recherches, c'est-à-dire à la critique de la mesurabilité des « faits » établie par la théorie de la modernisation réflexive⁹, plus connue sous le nom de « société (mondiale) du risque »¹⁰. Dans nos recherches sur les risques technologiques majeurs et les conflits écologiques, nous parlons de *l'épistémologie politique de l'incertain* pour traiter des phénomènes en question, c'est-à-dire la problématique du risque et de la mesurabilité scientifique qui est bien aussi inhérente à l'idée de durabilité. Pour mieux comprendre l'épistémologie politique de « l'incertain », il est utile d'exposer ici deux exemples qui présentent des aspects différents.

Dégradation de l'ozone et HCFC

Dans les années 1970 et 1980, les effets néfastes de l'utilisation des HCFC (hydrochlorofluorocarbures) ont fait l'objet de discussions véhémentes¹¹. Au départ, dans les années 1930, ces substances ont été produites et utilisées comme des réfrigérants, en remplacement d'autres matières frigorigènes aux effets nocifs. Bien que les effets des HCFC fussent connus grâce à différents types de savoirs provenant des sciences naturelles, on notait l'absence réelle de réflexion et de perspective susceptibles d'examiner à fond les conséquences à long terme et universelles de leur usage. Jusque dans les années 1960, on estimait que l'utilisation de ces substances durant les 30 dernières années ne laisserait aucune séquelle, et de ce fait, on continuait à ignorer leurs risques potentiels. Cependant, au cours des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, la perception du problème a profondément changé. Ainsi, toute politique de durabilité doit

9. Voir les deux références suivantes : Ulrich Beck, Anthony Giddens et Scott Lash, *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Oxford, Polity Press, 1994 et Ulrich Beck, Wolfgang Bonß et Christoph Lau, « The Theory of Reflexive Modernization: Problematic, Hypotheses and Research Programme », *Theory, Culture & Society*, vol. 20, n° 2, 2003, p. 1-35.

10. Ulrich Beck, *La Société du risque – Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion – Champs, (1986) 2003 ; et *World at Risk*, Oxford, Polity Press, 2008.

11. Peter Wehling, « Weshalb weiß die Wissenschaft nicht, was sie nicht weiß? – Umriss einer Soziologie des wissenschaftlichen Nichtwissens », dans Stefan Bösch et Peter Wehling, *Wissenschaft zwischen Folgenverantwortung und Nichtwissen. Aktuelle Perspektiven der Wissenschaftsforschung*, Wiesbaden, VS-Verlag, 2004, p. 35-106.

sans cesse compter avec l'apparition d'effets secondaires imprévisibles et nuisibles, sachant que ces derniers sont loin d'être maîtrisés par un quelconque pronostic scientifique.

Changement climatique

La controverse actuelle sur le changement climatique nous livre un deuxième exemple. Jusqu'à aujourd'hui, il existe, dans la communauté scientifique, différentes interprétations qui s'opposent à propos du réchauffement climatique (planétaire) mesurable : par exemple, certaines considèrent le réchauffement comme un effet des activités humaines, d'autres lui attribuent des causes naturelles liées aux cycles climatiques. Par ailleurs, on constate une divergence de réactions et de mesures prises contre le réchauffement climatique. À ces mesures viennent s'ajouter des programmes de contre-stratégie fondés sur une haute technologie (par exemple, la méthanisation des eaux de mer), dont la connaissance de base ne semble pas être certaine¹². Qui plus est, nous retrouvons souvent des calculs de probabilité tout au long de ce débat. Nous citons Malte Meinshäuser, de l'Institut Potsdam de recherche sur le changement climatique et ses effets, qui fait référence à la revue scientifique *Nature*¹³ : « Si le risque de dépasser la limite de deux degrés de plus doit rester au-dessous de la marque de 25 %, le monde est obligé de ne produire que... »¹⁴ Les études présentées montrent d'énormes différences sur le calcul des risques et les réductions nécessaires des émissions de CO₂. Cependant, compte tenu de l'urgence et de l'ampleur du problème, le consensus scientifique sur le diagnostic des causes et sur les actions à mener ne doit pas être une condition préalable aux réponses politiques et sociales. Bien au contraire, la politique doit contribuer à délivrer le savoir scientifique de ce défi impossible

À notre avis, les incertitudes évoquées sont inhérentes à tout pronostic et à toute proposition scientifique dans le projet d'une durabilité sociale. En outre, la méconnaissance de ce manque structurel – c'est-à-dire, irréparable – du savoir scientifique dans la pratique sociale de la durabilité produit une situation conflictuelle, dressant le pouvoir contre le savoir. Ainsi, cette situation empêche l'efficacité de politiques plus actives de la durabilité, en attendant un consensus scientifique pour agir¹⁵.

12. Ajoutons un petit détail : la fabrication du fromage fait plus de mal au climat que la production de viande ; un kilo de fromage correspond, dans son bilan climatique, à 70 km de route en voiture (*Süddeutsche Zeitung*, 04 mai 2009, p. 49).

13. *Nature*, n° 458, 2009.

14. Voir le journal *Süddeutsche Zeitung*, éditions du 30 avril au 1^{er} mai 2009, p. 16.

15. Hellmuth Lange, « Handeln nur auf der Basis sicheren Wissens. Die Konstruktion des Risikos im politisch-administrativen System », Bastian Schuchardt et Michael Schirmer (dir.),

Après ces deux exemples, revenons à la problématique de la durabilité par une question simple : qui est-ce qui juge, au juste, de la qualité de durabilité ? Qui est capable de produire des scénarii, des savoirs et des connaissances sur les rapports complexes entre les processus écologiques, économiques et sociaux ou, simplement, sur un seul de ces domaines complexes ? Finalement, au cœur du développement durable, nous retrouvons une renaissance forte du grand mythe moderne de la science et de l'expertise scientifique. À travers eux, « les faits parlent ». C'est alors l'idée de l'expert, conseiller du roi, qui réapparaît, en silence, sous l'étiquette du développement durable. Tout le problème se situe dès lors dans les capacités à mesurer les effets des actions humaines sur « la nature », sur « l'économie » et sur « le social ». Il s'agit bien de l'enjeu de la recherche.

Bien sûr, les sociétés modernes sont dans tous leurs aspects, dans toutes leurs pratiques d'action, beaucoup plus imprégnées par les savoirs scientifiques – de la politique en passant par l'achat de légumes au marché jusqu'à la procréation – que n'importe quelle société dans l'histoire. Mais si nous examinons de près nos expériences récentes, il convient de souligner que ce développement de connaissances scientifiques n'a pu apporter ni clarté ni sécurité dans les décisions que l'on pouvait espérer. Au contraire, l'accroissement linéaire des connaissances scientifico-techniques et des maîtrises techniques des phénomènes naturels ou sociaux, ainsi que les promesses de progrès et de sécurité fondées sur celles-ci, ont été bouleversées par le débat sur l'environnement et les risques dans les années 1970-1990. Les accidents de Harrisburg, Seveso ou Tchernobyl ont révélé la normalité des catastrophes¹⁶. Les taux limités des substances nocives fixent aussi des standards d'intoxication¹⁷. Les conflits sur l'effet de serre, la dioxine ou l'ozone prouvent que les effets pervers des actions légitimes peuvent menacer les fondements de l'existence humaine. La théorie de la modernisation réflexive développe, à partir de ces observations, son argumentation d'une épistémologie politique de l'incertain. Les processus continus d'expansion des sciences et des techniques dans les sociétés modernes tournent autour de deux pôles essentiels : les connaissances et les non-connaissances, les possibilités d'intervention et les ambiguïtés, les sécurités et les insécurités. Nous retrouvons au centre de ce processus le fait d'un « non-savoir structurel »

Land unter? Klimawandel, Küstenschutz und Risikomanagement in Nordwestdeutschland: Die Perspektive 2050, München, Oekom, 2007, p. 145-166.

16. Charles Perrow, *Normal Accidents: Living With High-Risk Technologies*, Princeton, University Press, 1999.

17. Ulrich Beck, « Politische Wissenstheorie der Risikogesellschaft », dans Günter Bechmann (dir.), *Risiko und Gesellschaft*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1993, p. 305-326.

que même de nouvelles recherches ne pourraient jamais surmonter¹⁸. Le non-savoir structurel, mettant en relief les limites de nos imaginaires et de nos modèles théoriques, ainsi que les limites de nos connaissances et de nos pratiques de recherche, nous amènera toujours à être surpris par les effets pervers des processus écologiques dus au caractère complexe et systémique du monde naturel. Ainsi apparaît l'idée du politique dans l'épistémologie politique de l'incertain selon laquelle c'est la décision, donc l'acte politique, qui doit « guérir » ce vide ou manque structurel des savoirs et des connaissances scientifiques.

Le sociologue Ulrich Beck parle d'une « société du risque » lorsque les conflits centraux d'une société portent sur les perceptions, les distributions, la définition des victimes des risques, c'est-à-dire sur les nuisances futures, anticipées, produites par la société elle-même. De tels risques sont à la fois réels, narrés et de vraies productions sociales. Dangers réels et suite des actions humaines, ils n'existent pour nous que comme le résultat d'interprétations¹⁹. Les risques écotecnologiques ne sont pas perceptibles à l'œil nu, mais ils exigent la médiation du savoir des experts scientifiques. Ils ne peuvent pas être exclus. Ils ne sont pas connus d'avance. Ils ne se limitent pas à un territoire local restreint. Ils ne s'adaptent pas à la logique sociale établie pour régler l'attribution de responsabilité causale ou morale, parce qu'ils ne sont pas le résultat d'une intentionnalité humaine, mais plutôt des effets pervers et/ou de cumuls²⁰. À la différence des dangers traditionnels, de tels risques renvoient aux actions et aux décisions humaines qui les produisent. Ici, le risque n'est pas à interpréter comme le calcul de probabilité ni comme la maîtrise de l'avenir par le biais d'une technologie de l'assurance.

C'est justement cette fonction du calcul du risque comme domestication du futur qui tend à disparaître si la science et la technique ne tiennent plus leurs promesses de sécurité. La notion de risque, à l'intérieur du diagnostic d'une société mondiale du risque, vise alors le caractère imaginaire du danger futur, évoqué dans le présent. Il mobilise les acteurs sociaux *hic et nunc*, sans même avoir fait l'expérience concrète de l'émergence d'une nocivité quelconque. De nouvelles situations conflictuelles naissent ainsi entre les producteurs et/ou profiteurs du risque et les victimes (éventuelles) de ces conséquences graves, entre les experts savants et les « ignorants », mais aussi entre les experts qui promettent la sécurité et les contre-experts qui mettent en garde contre les effets pervers et les aspects non maîtrisés.

18. Voir notamment Ulrich Beck et Wolfgang Bonß (dir.), *Die Modernisierung der Moderne*, Frankfurt/Main, Suhrkamp, 2001 ; et Peter Wehling, *Im Schatten des Wissens? Perspektiven der Soziologie des Nichtwissens*, Konstanz, UVK, 2006.

19. Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991, p. 15.

20. François Ewald, *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986.

Dans le cadre du processus occidental de rationalisation, l'épisode de la société du risque et des dangers évoque de nouvelles expériences sociales collectives. Il s'agit de l'ambiguïté du savoir scientifique et technique, des non-connaissances sur les effets pervers, de la potentialité politique et de la force mobilisatrice du non-savoir. Les ambiguïtés apparaissent comme des incertitudes sur le plan cognitif, et comme des insécurités sur le plan social. Cet épisode de la société moderne signale en outre un autre ébranlement collectif : la perte de la certitude du futur²¹.

Dans ce contexte, nous parlons d'un processus de « modernisation réflexive ». Cette expression ne désigne pas une « réflexion consciente ». Elle doit être saisie dans le sens de « revenir sur soi-même », d'« autoconfrontation ». Ainsi, les effets pervers de la modernisation simple, les dangers produits dans et par la société dénouent les bases de ce processus même. Bien sûr, ils n'agissent pas directement sur le changement social. Ils ne le font que dans la mesure où ils sont communiqués par les acteurs sociaux, les discours, les conflits sur les savoirs, les connaissances et les normes. Du coup, ils deviennent des événements connus et offrent d'ailleurs une vaste palette d'occasions. Dans ce sens, la modernisation réflexive suscite la réflexion. Dans une perspective d'utopie positive, il s'agit d'un processus d'apprentissage collectif qui produit un niveau de réflexion nouveau et élargit les horizons d'action. Les efforts consacrés au développement durable peuvent livrer un indice. Dans un pronostic négatif, il est impossible de contrôler ou de canaliser les processus de modernisation.

Pourquoi affirmons-nous alors que le développement durable n'existe pas ? Dans le contexte de la société du risque, il faut souligner que la vision de la production d'un savoir scientifique, considérée comme un guide « factuel » d'action pour la durabilité et pour l'assurance d'une maîtrise de la gestion des ressources naturelles, des processus technologiques, économiques, sociaux, etc., ne fonctionnera jamais, justement à cause de la dimension d'incertitude inhérente à la complexité de la société du risque. Comme le montrent quelques diagnostics du fameux rapport Meadows sur les limites de la croissance, ou, plus récemment encore, la querelle mondiale au sujet des rapports du Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) sur le réchauffement climatique, nous nous éternisons dans des jugements erronés (dans le bien et dans le mal). Affirmer que tel ou tel processus de production technologique ou d'exploitation de ressources naturelles sera « durable » consiste donc à « jouer à l'oracle ». Nous voyons ainsi apparaître les problématiques de la société

21. Reiner Keller, « L'univers dynamique des risques : événements, catastrophes, drames publics », *Annales des Ponts et Chaussées. Ingénieur Science Société*, n° 106, 2003, p. 7-22. Pour l'aspect discursif de tels processus, voir : *Wissenssoziologische Diskursanalyse. Grundlegung eines Forschungsprogramms*, Wiesbaden, VS-Verlag, 2005.

du risque justement dans le conflit de définitions esquissé dans la partie précédente. Voici trois obstacles qui en résultent :

- Si on réclame un savoir scientifique définitif, soutenu par des preuves sur une problématique particulière du développement durable, on risque de bloquer toute mesure concrète. C'est le premier obstacle qui s'impose.
- Mais les choses se révèlent encore plus compliquées au niveau du deuxième obstacle. En effet, les faits ne nous fournissent pas d'informations précises sur la question de la mesurabilité : savoir si, par exemple, la perte de 10 000 emplois équivaut à la sauvegarde d'un fleuve, ou bien si les risques courus par les centrales nucléaires peuvent compenser le risque du changement climatique, ou encore si la priorité accordée à la vente des voitures durant une crise économique peut équilibrer l'usage des ressources matérielles nécessaires pour leur production.
- Il nous reste à souligner un troisième point. À cause de la multiplicité des effets nocifs, il est fort probable que la problématique du risque ressurgisse là où on ne l'attend pas, ce qui portera alors préjudice à l'idée de durabilité.

Malgré l'apparence scientifique inhérente à la notion de développement durable, par l'analyse des réserves de ressources, des processus écosystémiques des nuisances, des scénarios économiques, etc., la mise en rapport des divers savoirs et connaissances contraint à rétablir *la politique* au cœur même du développement durable. Ce dernier ne correspond pas à une vision scientifique, mais bien plutôt à une source de conflits, à des débats et des processus politiques. *L'impression populaire selon laquelle on ne progresse pas dans le processus du développement durable est due au fait que cette dimension politique n'est pas reconnue.*

Faisons semblant

Quelle conclusion pouvons-nous alors tirer du constat, selon lequel le développement durable n'existe pas ? Nous dirons : à défaut d'autres choix, faisons semblant d'accepter cette vision comme utile et restons dans l'expectative. De manière générale, il faut reconnaître que les structures de production et de consommation des sociétés capitalistes modernes continuent à produire des effets de non-durabilité dans les domaines des matières premières. De ce fait, les dynamiques traditionnelles de modernisation dominent le développement des sociétés d'aujourd'hui. Comme le traduit une métaphore, les initiatives pour le développement durable ne sont-elles pas des freins de bicyclette attachés à l'avion Concorde ?

Cependant, l'idée directrice de développement durable crée une nouvelle relation entre la science et la politique. L'idée de durabilité ne brise pas la promesse de la modernité ; autrement dit l'amélioration des conditions de vie par des processus techniques, économiques et sociaux

sur la base des connaissances scientifiques. Dans sa mise en pratique actuelle, elle fonctionne très souvent comme une purge pour l'idée du politique. Il s'agit d'un conflit de chiffres et de scénarios scientifiques. On cherche la solution « valide », « robuste » à partir des sciences concernées. Mais comme nous l'avons vu, la question du politique est bien inhérente à cette vision de l'avenir collectif de l'humanité. Ajoutons la capacité mobilisatrice du développement durable du côté scientifique qui permet une critique permanente des décisions prises en fonction des savoirs et des connaissances nouvelles. Il s'agit là aussi d'une grande potentialité de politisation. Ainsi, le développement durable encourage le réajustement permanent du développement des sociétés, même s'il n'existe aucune garantie pour un paradis terrestre dans lequel serait inscrite une relation pacifiée entre environnement, économie et société.

Pendant que les idéologies modernes du marxisme ou du progrès parlent de processus quasi-naturels et de lois de développement, le débat sur le développement durable souligne les capacités humaines et sociales d'action. Il faut agir, sinon la catastrophe arrivera. Cette action ne va pas de soi, elle résulte d'une prise de conscience issue de la prolifération des effets néfastes et des débats écologiques sur les limites des ressources planétaires. Celle-ci peut s'engager dans des voies très hétérogènes suivant les pays et les régions du monde. S'il s'agit d'une « idéologie du XXI^e siècle », il n'y a pas de pouvoir centralisé qui pourrait définitivement en maîtriser les résultats. Ainsi, le développement durable ne fonctionne que comme un *processus de délibération permanent, comme une politique en mouvement*. L'existence de conflits à propos de la revendication des connaissances (scientifiques) apparaît alors comme une « normalité » dans une nouvelle perspective : il n'est plus question des problèmes d'un savoir incomplet, mais de conflits qui lui sont inhérents et qui résultent systématiquement de la complexité de sa production. Dans cette situation, il n'est pas souhaitable d'envisager un état non conflictuel ou encore de revenir sur le degré de scientificité unanime des sociétés modernes. La catégorie du risque signale plutôt les limites de la production des connaissances unanimes. L'expérience historique montre qu'il y aura toujours des risques/dangers qui ne peuvent être connus d'avance. Il y aura en outre des évaluations divergentes sur leur acceptabilité. Il est difficile alors d'envisager un consensus définitif.

La connaissance scientifiquement construite des faits de la réalité et de ses processus est bien sûr indispensable et ne doit pas être dissoute dans un pluralisme de salons, sans conséquences. D'un autre côté, il n'y aura pas, non plus, un savoir objectif comme par le passé. Il faudra plutôt faire avec des *fictiones de savoir socialement objectivées*, à durée limitée. La vérité scientifique absolue ne fonctionnera plus comme ressource finale de la légitimation des actions. Le caractère nécessairement provisoire et

l'ambiguïté du principe des connaissances scientifiques doivent être reconnus, de même qu'une place importante doit être accordée à d'autres types de savoir et de valeur. La nouvelle question posée ici du politique est celle de la concurrence des définitions du risque et de la réalité des faits, devenue l'état normal des sociétés modernes réflexives.

À la notion de développement durable correspond l'idée de transformation des dimensions pratiques et symboliques des rapports sociaux à la nature, qui est socialement et historiquement ouverte. Cette transformation ne peut se fonder sur la dynamique des processus de modernisation ou sur une tendance évolutionniste, à cause de « l'aveuglement » des institutions de la société moderne vis-à-vis de leurs propres effets pervers. Les capacités de modelage du développement des sociétés modernes dépendent des rapports de force et de conflit, des nécessités d'action perçues, des possibilités et des objectifs d'action des acteurs sociaux. La perception des problèmes et l'évaluation des potentialités d'action ne sont pas seulement des questions de simple bonne volonté. Nous ne vivons pas dans une dictature qui pourrait ordonner le changement total. Les influences politiques sur l'économie capitaliste et son mode de fonctionnement à l'époque de la mondialisation sont restreintes, mais bien plus grandes qu'on ne le dit souvent. L'appel moral à la responsabilité du citoyen ne fonctionnera que pour une très petite minorité de volontaires de la décroissance.

Devant un tel constat, notre conclusion sur l'attitude adaptée face aux alternatives du développement durable et de la décroissance est la suivante : comprendre le développement durable comme le seul processus disponible pour agir sur la durabilité écologique de nos sociétés modernes. Les chances d'arriver à de « bons résultats » à l'échelle planétaire sont minimales. De plus, si la thèse présentée ici sur les capacités limitées des savoirs et des connaissances scientifiques, ainsi que sur la nécessité de l'action politique qui en résulte, est valable, ces chances seront encore plus faibles, surtout dans le cas où une mobilisation et une volonté politique fortes feraient défaut.